

FDS – Soja Coco KW 4135

Information

1. Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/de l'entreprise

1.1 Identificateur du produit :

Nom du produit : KW 4135
Dénomination déposée REACH : Non déterminé
N° d'enregistrement REACH : Non déterminé
Numéro CAS : Non déterminé

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation(s) identifiée(s) : Secteurs d'utilisation :- À déterminer

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

SASU SOJ CO. 133 AVENUE DU
PRADO 13008 MARSEILLE
Web :WWW.SOJ- SHOP.COM
Email :contact@soj- shop.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence : ORFILA 00 33 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Ne contient aucun composant dangereux selon DSD [67/548/CE] ou le règlement CLP 1272/2008/CE

2.2 Éléments de l'étiquette :

Ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger conformément à la DSD [67/548/CE] ou au règlement CLP 1272/2008/CE

2.3 Autres dangers :

- **PBT** : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB
- Le liquide chaud peut provoquer des brûlures thermiques.

3. Composition

3.1 Substances : Sans objet

3.2 Mélanges : Un mélange de noix de coco et de cire de soja

N° CAS :	Nom de la substance	Plage de % de masse	Numéro CE	N° d'enregistrement REACH
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

Il n'y a pas d'ingrédients qui, d'après les connaissances actuelles du fournisseur, sont classifiés et contribuent à la classification de la substance et doivent donc être déclarés dans cette section conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers soins

Informations générales : Retirez immédiatement les vêtements contaminés / saturés. En cas d'accident ou de maladie, consultez immédiatement un médecin.

Inhalation : Emmener la personne affectée à l'air frais, la garder au chaud et se reposer. Si le rétablissement n'est pas rapide, consultez un médecin.

Contact avec la peau : Lavez les parties affectées du corps avec de l'eau et du savon. Aucune mesure d'urgence n'est nécessaire, mais si des effets cutanés indésirables s'ensuivent, consultez un médecin.

Contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux à l'eau douce pendant au moins 5 minutes tout en gardant les paupières ouvertes. Aucune mesure d'urgence n'est nécessaire, mais si des effets oculaires indésirables s'ensuivent, dirigez-vous vers un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Aucune mesure d'urgence n'est nécessaire, mais si des effets néfastes sur la santé s'ensuivent ou si de grandes quantités sont avalées, dirigez-vous vers un médecin.

Autoprotection des secouristes : Premiers secours, faites attention à l'autoprotection.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Inhalation : Une huile surchauffée peut produire des fumées qui peuvent être irritantes lorsqu'elles sont inhalées.

Contact avec la peau : Peut causer une légère irritation de la peau.

Ingestion : Aucun effet significatif connu ni danger critique

Contact avec les yeux : Peut causer une légère irritation des yeux

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

En contact ou éclaboussé par un liquide chaud :

Contact avec la peau Refroidissez immédiatement la peau avec de l'eau froide. Traitez les brûlures en fonction de leur gravité. Obtenez des soins médicaux. N'essayez jamais d'enlever le matériau avec des solvants.

Contact avec les yeux Refroidissez immédiatement la zone avec de l'eau froide. Demandez l'avis d'un ophtalmologiste.

Traitement spécifique : Secourisme, décontamination, traitement des symptômes.

Notes au médecin : Traiter de manière symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agent extincteur : mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone, brouillard d'eau.

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange : Léger risque d'inflammabilité en cas d'exposition à la chaleur ou à la flamme. Lors d'un incendie, des gaz toxiques (monoxyde de carbone, gaz nitreux) peuvent être générés par la décomposition thermique ou la combustion.

5.3 Conseils aux pompiers : Seul du personnel correctement formé doit tenter d'affronter les incendies. Ne restez pas dans la zone dangereuse sans équipement de protection respiratoire et EPI

6. Mesures de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Les surfaces peuvent devenir glissantes après un déversement.

6.2 Précautions environnementales : L'eau peut être utilisée pour évacuer les déversements loin des sources d'inflammation. Ne laissez pas le produit pénétrer dans un système de drainage public ou des cours d'eau ouverts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Utiliser du sable ou de l'argile active pour absorber la substance déversée et l'évacuer dans des conteneurs pour élimination

6.4 Renvoi à d'autres articles : Voir les articles 8 et 13

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité : Éviter tout contact avec la peau. Évitez d'inhaler de la vapeur, du brouillard ou des fumées. Ne portez pas de vêtements contaminés. Évitez tout contact avec les yeux – portez des lunettes de protection chimique lors de la manipulation du produit. Des vêtements de protection tels que des gants imperméables doivent être portés si un contact avec la peau est prévu. Les vêtements de protection doivent être régulièrement inspectés et entretenus, jetez les articles en cuir saturés d'huile. L'utilisation de crèmes barrières et après-travail peut être bénéfique. Lavez-vous les mains après avoir travaillé avec le matériau.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités : Garder les récipients bien fermés. Évitez la chaleur et les sources d'inflammation. Conserver dans des contenants d'origine ou dans d'autres contenants en acier doux ou en polyéthylène haute densité qui peuvent être fermés et clairement étiquetés. Nettoyez immédiatement tout déversement de matière

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Ce matériau est formulé pour diverses utilisations.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle : En toutes circonstances, l'exposition doit être maintenue aussi faible que raisonnablement possible grâce à une bonne ventilation et à des pratiques de travail sûres.

Valeurs DNEL : - Aucune donnée disponible

Valeurs CESE : - Aucune donnée disponible

8.2 Contrôles de l'exposition :

Mesures d'ingénierie appropriées : Les installations qui stockent ou utilisent ce matériau doivent être équipées d'une douche oculaire.

Protection respiratoire : L'inhalation de vapeurs, de fumées ou de brouillards doit être évitée grâce à des pratiques de travail sûres et à une bonne ventilation.

Protection oculaire : Portez des lunettes appropriées.

Protection de la peau : Aucune précaution particulière n'est nécessaire au-delà de conditions de travail propres et de pratiques de manipulation sûres. Changez les vêtements fortement contaminés.

Protection des mains : Utilisez des gants imperméables [conformes à la norme EN374] Le PVC est adapté pour un contact occasionnel. En cas de contact direct pendant plus de 2 heures, des gants en néoprène ou en nitrile sont recommandés.

8.3 Contrôle de l'exposition environnementale : Voir les sections 6, 7, 12 et 13

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés chimiques et physiques de base :

Apparence:	Crème pâle
Odeur:	Cire typique
pH:	Neutre
Point de fusion/point de congélation :	33°C
Point d'ébullition / plage :	Non déterminé
Point d'éclair :	Non déterminé
Point d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminé
Limites d'explosion :	Non déterminé
Tension de vapeur:	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité relative (à 15°C) :	Non déterminé
Solubilité dans l'eau :	Non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants :	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non déterminé
Température d'auto-inflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé

Date de préparation : 25AVR19

Date de révision : S.O.

Version : 1.0

Viscosité (cinématique, à 100°C) :	7,01 cSt
Propriétés explosives : Propriétés oxydantes :	Non explosif Ne devrait pas être oxydant

9.2 Autres informations :

Pénétration @25°C	56 millimètres
Couleur - ASTM	0.2
Couleur - Saybolt	5.0
Point de fusion DP70	49.86

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Ce produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'entreposage et de manipulation (voir rubrique 7).

10.2 Stabilité chimique : Dans des conditions normales de stockage et de manipulation, ce produit est stable. Peut réagir avec des agents oxydants puissants, en particulier à des températures élevées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse spécifique n'est prévue.

10.4 Conditions à éviter : Températures extrêmes.

10.5 Matières incompatibles : Peut réagir avec des oxydants puissants (par exemple, chlorates, peroxydes).

10.6 Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique ou la combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone, des gaz nitreux et des fumées irritantes.

11. Informations toxicologiques

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë (orale)	Aucune donnée disponible
Toxicité aiguë (cutanée)	Aucune donnée disponible
Toxicité aiguë (inhalation)	Aucune donnée disponible

Corrosif / Irritation de la peau :	Non irritant
Irritation oculaire grave :	Minimal Irritant
Sensibilisation respiratoire :	Aucune donnée disponible
Sensibilisation cutanée :	Imprévu
Toxicité à doses répétées :	Aucune donnée disponible
Mutagénicité:	Imprévu
Cancérogénicité:	Imprévu
Toxicité pour la reproduction :	Imprévu

12. Information écologique

12.1 Toxicité :

Devenir dans l'environnement:	Non établi
Toxicité aquatique (poissons) :	Aucune donnée disponible Aucune
Toxicité aquatique (algues) :	donnée disponible Aucune donnée disponible
Toxicité aquatique (invertébrés) :	Aucune donnée disponible Aucune
Mobilité:	donnée disponible Aucune donnée disponible
Biodégradation:	Aucun autre effet indésirable n'est observé.
Potentiel de bioaccumulation :	Ne laissez pas de fuite incontrôlée de produit dans l'environnement.
Autres informations écologiques:	Cette substance ne remplit pas les critères pour être classée comme substance PBT ou vPvB.
Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:	

13 Considérations relatives à l'élimination

Date de préparation : 25AVR19

Date de révision : S.O.

Version : 1.0

13.1 Méthodes de traitement des déchets : Transport vers un lieu de déchet autorisé, ou incinération dans des conditions contrôlées (les directives UE 2000/76/CE et 1999/31CE s'appliquent). Catalogue européen des déchets n° 050199/130899.

14. Informations sur le transport

14.1 Numéro ONU : Non classé.

14.2 Désignation officielle de transport ONU : Non classé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non classé

14.4 Groupe d'emballage : Non classé

14.5 Dangers environnementaux : Aucun

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur : Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la MARPOL73/78 et au code IBC :
Non classé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Règlements de l'UE

Directive 67/548/CE

Règlement [CE] n° 1272/2008

Règlement [CE] n° 1907/2006

15.2 Évaluation de l'innocuité chimique : Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de l'innocuité chimique de cette substance.

16. Autres informations

Indication des modifications :

Indication des modifications : S.O. – Première émission

Abréviations et acronymes

CESE

Niveau sans effet prévu

DNEL

Niveau dérivé sans effet

Date de préparation : 25AVR19

Date de révision : S.O.

Version : 1.0

LD50	Dose létale médiane
N° CAS	Numéro de Chemical Abstract Services
CLP	Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage
CE	Commission européenne
CE N°	Numéro européen des produits chimiques – EINECS - ELINCS
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
L'EINECS existantes	Inventaire européen des substances chimiques commerciales
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DSD	Directive sur les substances dangereuses.
PBT	Persistant, Bioaccumulable, Toxique
vPvB	très persistant très bio-accumulable
TBA	À organiser
SU	Secteur d'utilisation

DÉMENTI:

Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont, à la connaissance de Kerax Limited, exactes et fiables à la date d'émission, mais sont offertes sans garantie ni garantie. Ils se rapportent au matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans n'importe quel processus. Les conditions d'utilisation du matériel sont sous le contrôle de l'utilisateur. Par conséquent, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité de ces informations pour son usage particulier.